

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Le présent document est donné à titre purement indicatif car le produit final n'est pas un produit classé dangereux



Date de création : 17/10/17

Edition 01

Date de revision :

Revision

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise	
1.1	<p>Nom commercial AMINOVITAL STARTER</p> <p>Engrais à base d'Aminovital</p> <p>Numéro d'homologation 1170605</p>
1.2	Utilisation de la substance/préparation Engrais et matière première pour la fabrication d'engrais
1.3	<p>Nom de la Société FERTINAGRO Espagne</p> <p>Adresse pol, Ind, La Paz, C/Berlin Parcela 185, C.P.44195 teruel (Espagne)</p> <p>Téléphone</p> <p>e-mail de la société pour FDS inforeach@fertinagro.es</p>
1.4	Numéro de téléphone d'appel d'urgence

2 Identification des dangers				
2.1	Classification	Conformément au règlement 1272/2008 [CLP]: Non classé		
2.2	Eléments de l'étiquette	Pictogramme	Mot d'avertissement	Indications du danger
		Non classé	Non classé	Non classé
2.3	Autres dangers	Non connu		

3 Composition/Information sur les Composants					
3.1	Composants				
	Nom	N° CE	N° CAS	Classification CLP	N° D'ENREGISTREMENT REACH
	Acides aminés concentrés issus d'hydrolyse de protéines animales	309-203-1	100085-61-8	Non classé	01-2119779799-0008
<i>Le n° CE correspond au n° EINECS ou ELINCS, et le N° d'index au n° de la Liste harmonisée de la classification et l'étiquetage des substances dangereuses ou au catalogue de la classification et l'étiquetage</i>					

4 Premiers secours	
4.1	<p>Description des premiers secours</p> <p>Inhalation En cas d'inhalation des gaz produits par la combustion, évacuer la personne à l'air frais et si les symptômes persistent, consultez un médecin.</p> <p>Ingestion Le produit n'est pas considéré comme nocif s'il est avalé. Gardez le calme des patients et pour la sécurité, appelez un médecin, en lui indiquant la composition du produit.</p> <p>Contact avec la peau Laver abondamment à l'eau et contacter un médecin.</p> <p>Contact avec les yeux Laver abondamment à l'eau et contacter un médecin.</p>
4.2	Principaux symptômes et effets Non applicable

5 Mesures de lutte contre l'incendie	
5.1	<p>Moyen d'extinction approprié Utiliser de l'eau</p> <p>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Ne sait pas</p>
5.2	Dangers spéciaux En cas d'incendie, risque de produire des gaz toxiques.
5.3	<p>Méthodes spécifiques pendant la lutte contre l'incendie Utiliser de l'eau</p> <p>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu En raison de la formation de gaz toxiques est conseillé d'utiliser un respirateur avec une combinaison de filtres.</p>

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle	
6.1	Précautions individuelles Bonnes pratiques d'hygiène
6.2	Précautions pour la protection de l'environnement Utilisez les quantités par hectare indiquées sur l'étiquette ou l'emballage. Empêcher le produit d'arriver dans le système d'eau et d'égout. Si vous ne pouvez pas l'éviter et que le produit atteigne les égouts, informer les autorités compétentes de l'endroit et le moment où l'incident s'est produit.
6.3	Méthodes de nettoyage Ramasser le produit par une méthode mécanique.

7	Manipulation et Stockage	
7.1	Conseils pour une manipulation sans danger	Aucune mesure particulière n'est requise pour la manipulation. Il est recommandé de se laver les mains après manipulation.
7.2	Conditions pour un bon Stockage et des incompatibilités	Il est recommandé que le produit soit stocké sous abri, sec et bien ventilé. Les conteneurs doivent rester hermétiquement fermé. Entreposer le produit dans des endroits uniquement à ce produit. Conserver à l'écart de toute source de chaleur ou des sources d'inflammation.
7.3	Usages spécifiques finals	Agricole et industrielle

8	Contrôle de l'exposition/protection individuelle	
8.1	Valeurs limites d'exposition	Non disponible
8.2	Contrôles de l'exposition	Favoriser une ventilation optimale.
	Contrôles hygiéniques	Se laver les mains, avant-bras et le visage à fond après la manipulation et avant de manger ou de fumer. Employer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
	Protection individuelle	
	Yeux	Lunettes conseillées
	Peau et corps	Vêtements de travail et des gants
	Respiratoire	En cas d'incendie, utiliser un respirateur avec filtres intégrés

9	Propriétés physiques et chimiques	
9.1	Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.	
	Aspect	Liquide
	Couleur	marron-noir
	Odeur	inodore
	Poids moléculaire	
	pH	5
	Point d'ébullition	Non applicable
	Point/intervalle de fusion	Non applicable
	Point d'inflammation	Non applicable
	Inflammabilité	Non inflammable
	Propriétés explosives	Non explosif
	température d'auto inflammation	> 65°C

10	Stabilité et réactivité	
10.1	Réactivité	Non applicable
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Évitez le produit en contact avec des sources de sources d'ignition ou de chaleur.
10.4	Condiciones que deben evitarse	Évitez le produit en contact avec des sources de sources d'ignition ou de chaleur.
10.5	Materiaux incompatibles	Eviter tout contact avec des produit acides, alcalins ou comburants
10.6	Produits dangereux de décomposition	Non applicable

11	Information Toxicologique	
11.1	Information sur les effets toxicologiques	
	Toxicité grave	Aucune information
	Corrosion / Irritation cutanée	Aucune information
	Blessures / Irritation oculaire grave	Aucune information
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune information
	Cancérogénicité	Aucune information
	Mutagénicité des cellules germinales	Aucune information
	Toxicité pour la reproduction	Non applicable
	Risque d'aspiration	Non applicable

12	Informations Écologiques	
12.1	Ecotoxicité	N/D
12.2	Persistence et dégradabilité	Non applicable
12.3	Potentiel de de bioaccumulation	Non applicable
12.4	Mobilité dans le sol	Non applicable
12.5	Résultats de l'évaluation PBT/mPmB	Non applicable
12.6	Autres effets nocifs	-

13	Considérations relatives à l'élimination
13.1	Méthode pour le traitement des résidus Retirer par des moyens mécanique. Ne pas retirer le produit dilué dans de l'eau ou le jeter dans les égouts. Suivez les instructions locales et les règles régissant la cession.

14	Informations relatives au transport						
14.1	Information réglementaire	N° ONU	Nom propre du transport	Classe	Groupe d'emballage	Risques environnementaux	Précautions spéciales pour les utilisateurs
	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<i>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention Marpol 73/78 et du Code IBC: Non applicable.</i>							

15	Informations réglementaires
	Le bénéficiaire est responsable de bien connu des réglementations nationales et locales.
15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.
15.2	Évaluation de la Sécurité Chimique : Non applicable

16	Autres informations	
	Conseil de prudence (CLP) Referencias bibliográficas y fuentes de datos Abreviaturas y acrónimos Formación adecuada para los trabajadores Modificaciones introducidas en la revisión actual	P102: A conserver hors de portée des enfants P270: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant la manipulation Informes de ensayos realizados. Antigua FDS. VLA-ED: Valor límite ambiental-Exposición Diaria. Formación obligatoria en materia de Prevención de Riesgos Laborales Adaptación al formato REACH